

Conditions Générales de Vente

Congrès FUB 2022

Préambule

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) s'appliquent, sans restriction ni réserve à l'ensemble des ventes conclues par **FUB Services** auprès d'acheteurs dénommés **Congressistes** au sein des présentes CGV.

Dans le cadre de son 22^e Congrès, FUB Services organise des séances plénières, tables-rondes et un salon des exposants.

Afin de pouvoir y assister, des billets sont proposés à la vente à distance sur le site <https://www.fub.fr/congres.2022>

Les présentes CGV précisent notamment les conditions d'achat immédiat, de paiement ou de livraison des billets commandés. Les offres de billets s'entendent dans la limite des stocks disponibles. Les présentes CGV s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions.

Ces CGV sont systématiquement communiquées à tout Congressiste préalablement à l'achat immédiat et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire.

Le Congressiste déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées avant son achat immédiat ou la passation de sa commande, étant précisé que le paiement emporte leur acceptation.

En effectuant sa commande, le Congressiste déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes conditions générales de vente. Il a également pris connaissance et accepté les conditions d'admission mentionnées sur le programme papier, le site internet et la billetterie. À titre d'exemple, les conditions d'admission mentionnent la nécessité de présenter un pass sanitaire en règle accompagné d'une pièce d'identité valide.

Le pass sanitaire est la présentation d'une preuve sanitaire, via un format numérique (grâce à l'**application TousAntiCovid**) ou un **format papier**. **3 preuves** sont acceptées :

1. **La vaccination**, si et seulement si les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire post injection finale, ce qui correspond à :
 - 7 jours après la 2^{ème} injection pour les vaccins Pfizer, Moderna et AstraZeneca
 - 4 semaines après l'injection pour le vaccin Johnson & Johnson de Janssen
 - 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid-19 (1 seule injection)
2. **La preuve d'un test négatif** (RT-PCR ou antigénique) de moins de 48 heures (les délais en vigueur pour la validité des tests sont stricts au moment de l'entrée sur le site de l'événement, pas de flexibilité à 2 ou 3 jours)
3. Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois

Ces Conditions Générales de Vente peuvent faire l'objet de modifications ultérieures, notamment liées à la situation sanitaire et aux annonces du gouvernement.

Article 1 : Conditions Générales

Les billets sont nominatifs et seront à présenter à l'entrée de l'événement. L'organisateur peut se réserver le contrôle l'identité du Congressiste à l'entrée de l'évènement. Les billets ne sont ni repris, ni échangés sauf erreur de date ou d'horaire sur le billet, ni remboursés en cas de perte ou de vol. Il ne vous sera délivré aucun duplicata. Leur revente est interdite.

Il appartient au Congressiste de vérifier l'exactitude de la commande et de signaler immédiatement toute erreur. FUB Services se réserve donc le droit de refuser les achats par un même Congressiste de billets en quantités importantes.

Les Congressistes sont avertis que des clips vidéo sont tournés et que des photos sont prises pour les besoins de la communication du 22^e congrès de la FUB pendant la manifestation, leur image est donc susceptible d'y figurer.

Par l'achat des billets et la participation aux manifestations s'en suivant, les Congressistes autorisent donc l'exploitation de leur image. En conséquence, ils ne pourront pas par la suite reprocher cette exploitation à FUB Services, ni se servir de cette circonstance pour invoquer un quelconque préjudice ouvrant droit à indemnité.

FUB Services se réserve la possibilité de modifier les dates, horaires et programmes. Les modifications des horaires, du programme ou encore d'une séance ne peuvent donner lieu à un remboursement excepté en cas d'annulation complète du 22^e Congrès de la FUB. Dans ce dernier cas, seuls les billets seront remboursés. La non-présentation du client ou toute annulation de son fait, tel que pass sanitaire non valable, ne donnera lieu à un remboursement du billet que dans les modalités prévues au paragraphe 2 de l'article 4. Les frais de transport, d'hôtellerie, de gestion et d'envoi restant à la charge des Congressistes.

Article 2 : Tarifs

Les prix des billets sont indiqués en euro Toutes Taxes Comprises incluant les frais de traitement de la réservation sur la billetterie en ligne disponible sur <https://www.fub.fr/congres.2022>

Les tarifs des billets sont différents selon chaque manifestation compte tenu de la diversité des prestations qui peuvent avoir lieu et ne peuvent être définis par avance.

Article 3 : Système de Billetterie et d'Inscription en ligne

Weezevent est un site spécialisé offrant la possibilité d'acquérir, directement via un mode de billetteries des Billets pour des Evénements mis en place par des Organismes. Weezevent n'est qu'un simple intermédiaire agissant en vertu d'un contrat c'est à dire que Weezevent agit en son propre nom mais pour le compte de ces organismes. Par conséquent, Weezevent n'agit qu'au stade de la commercialisation des Billets sans intervenir de quelque manière que ce soit au niveau de l'organisation de l'Evénement lui-même. FUB Services reste donc pleinement responsable du déroulement de ses Evénements. Les réservations sont effectuées en temps réel sur les serveurs de Weezevent en fonction des données de paramétrage de l'Evénement fournies par FUB Services.

Dans ce cadre, vous êtes informé en temps réel de la disponibilité des Billets.

Article 4 : Réserveation en ligne

Le mode de paiement immédiat est le paiement par CB (Carte Bancaire). Il s'effectue strictement en amont sur la plateforme de billetterie disponible sur <https://www.fub.fr/congres.2022>. Aucun achat de billet sur place ne sera possible. L'accès à l'événement est réservé aux personnes ayant acheté leur billet en ligne.

La réserveation de billet s'effectue en temps réel. Weezevent informe FUB Services en temps réel sur la disponibilité au moment de votre commande.

Lors de votre réserveation, la page "mon panier" est un récapitulatif de ce que vous êtes en passe de commander. Cette page ne vous informe que sur la commande en cours. Cette page ne constitue pas une preuve de réserveation ferme. La commande n'est définitive qu'une fois le paiement effectué par carte bancaire.

FUB Service ne peut être tenu responsable des erreurs commises par l'acheteur lors de sa commande (coordonnées, e-mail, n° de carte erroné). Le paiement par carte bancaire correspond à un achat ferme et définitif dans la mesure où votre paiement est accepté par votre banque. Le système de règlement par carte bancaire est doté d'un protocole de sécurisation qui vous permet d'effectuer vos transactions en toute sécurité.

Vous recevrez un courriel confirmant l'achat de vos places pour le 22^e congrès de la FUB. Ce courriel tient lieu de preuve d'achat. Une facture sera jointe systématiquement. Nous vous invitons à consulter votre messagerie électronique, à sauvegarder et à imprimer le mail de confirmation. En cas de non-réception de ce courriel, vérifiez votre filtre antispam puis appelez-nous au 03 88 75 71 90.

Vous recevez votre billet (faisant également office de badge) directement dans votre boîte mail avec le message confirmant l'achat de vos places. Vous devrez alors les imprimer et les présenter au contrôle, ou bien présenter votre téléphone portable et les places sous format numérique. En fonction des mesures sanitaires en place la remise de votre ticket/badge n'est pas garantie. Nous vous demandons donc de bien vouloir imprimer votre billet le(s) jour(s) de l'événement. Tours de cou et pochettes seront mis à disposition. Si vous ne recevez pas vos billets, par courriel, dans les minutes qui suivent votre paiement, contactez-nous à contact@fub.fr.

Article 5 : Modification ou annulation d'une commande

Une fois la commande / paiement validé, l'acheteur ne peut en aucun cas modifier ou supprimer de lui-même les produits d'une commande réglée. Il est possible d'effectuer une nouvelle commande pour ajouter des places aux activités désirées dans la limite des disponibilités.

FUB Services n'appliquera aucun remboursement de commande pour toute annulation du fait du Congressiste.

Dans le cas où un produit / l'événement serait modifié sur un élément essentiel ou annulé par FUB Services du fait d'un événement sanitaire ou cas de force majeure, le Congressiste doit après en avoir été informé soit mettre fin à sa réserveation et en obtenir le remboursement, soit accepter la modification proposée.

La non-présentation du Congressiste au contrôle ou le non-respect des règles en vigueur pour intégrer l'événement ne donne pas droit au remboursement. FUB Services conserve alors le montant total de la commande.

Article 6 : CNIL

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données personnelles vous concernant.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter par courrier électronique notre délégué à la protection des données : Panayotis Liolios: dpo@fub.fr ou par courrier postal : FUB Services - 12 rue Finkmatt – 67 000 Strasbourg

Article 7 : Droit applicable

Les présentes conditions de vente sont soumises au droit français.

Article 8 : Règlement des différends

Tout litige relatif à la validité, l'interprétation, l'exécution, la résiliation des présentes, relève des tribunaux français dans les conditions de droit commun.

En présence d'un conflit avec FUB Services, outre le recours juridictionnel, le Congressiste peut recourir à une médiation conventionnelle (notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles) ou à tout mode alternatif de règlement des différends.